



**Conseil d'Administration**  
**Procès-Verbal n° 5**  
**16 décembre 2017 – Plan de Cuques**

Présents(es) : PERLIN Martine, JUSTINIANO Patricia, SANGUINETTI Martine, DEBANT Michel, BOULEN Philippe, GRIFFON Armand, MOTTAIS Frédéric, BAILET Murielle, PATUCCA BOURGEOIS Vanessa, BERNARDINI Isabelle, CHAUDEAUX Vincent, BRISCO Patrice, BAUDET Jean-Luc, PARAIN Corinne, FIESCHI Xavier, LLODES BERTRAND Johnny, DUBOS Annie, PERODEAU Bruno, ASTIER Vincent

Excusés(es) : MAHLER Marc, LE GARREC Michèle, NATAF Victor, ZAMORANO Chantal, BRUN-TINOCCO Natacha et MEYNARD Frédéric,

Assiste : BRUNET Claire en qualité Coordonnatrice de l'ETR, RICARDO Michelle, RICARDO Rodolphe, FENASSE Patrick, SOLERE Pierre, Gil ERARIO et POTTIER Gérard

Séance ouverte à 14h30 au Gymnase des Ambrosis à Plan de Cuques sous la Présidence d'Armand GRIFFON

1 - Approbation du PV 3

Le PV n°3 du 24/10/17 est validé à l'unanimité.

2 - Etat d'avancement des commissions (CTOC, CTA, CSR, CDR, ...)

**A – CTOC (Philippe BOULEN)**

La saison est bien lancée sauf sur un WE pour des problèmes d'intempérie.

Sur la catégorie -15M&F, il est constaté qu'aucune date de report n'est disponible pour faire jouer les rencontres annulées à cause des problèmes d'intempérie car prise par les CPS principalement.

Concernant l'avenir du handball féminin N3F, la commission propose au CA plusieurs scénarii en fonction des ayants droits ; il s'est engagé une discussion au niveau des divisions territoriales PNF, ERF et PETF.

Les finalités PACA auront lieu le 1606/17 avec un lieu restant à déterminer.

Concernant le mode de qualification en jeunes, des discussions sont en cours pour permettre une cohérence sur l'ensemble du territoire.



## **B – CTArb (Marc MALHER)**

L'ensemble des formations (animateur, accompagnateur et superviseur) est de compétence ETR et doit entraîner une obtention d'habilitation. Il est demandé de suivre les formations via l'organe de proximité « les Comités »

Par niveau, il faudra avoir :

- ⇒ LNH, LFH, PROD2 (1 accompagnateur, 1 animateur et 2 superviseurs)
- ⇒ Nationales par équipe (1 accompagnateur, 1 animateur et 1 superviseur)

Il est soulevé des problèmes au niveau des championnats entre comités (05, 13, 83 et 84) ce qui entraîne des complications (désignations, pas les mêmes défraiements, ...)

Une action doit être menée de la part de l'arbitrage pour une diffusion des désignations (C° Communication, Division CMCD, président et CDA de chaque comité) à compter de janvier 2018. Il serait souhaitable de mettre en place un fichier récapitulatif permettant une visualisation pour chaque club et nominativement (se rapprocher de Maxime DORTEL car il avait effectué un fichier Excel de ce type).

Sur la fiche de remboursement des JAJ, il faut faire ressortir une case parents accompagnateur car seul un adulte peut se faire indemniser des frais KM (URSSAF).

## **C – C. Marketing et Communication (Patricia JUSTINIANO)**

La commission a signé des partenariats avec l'équipementier SELECT pour une durée de 5 ans et la banque CAISSE D'ÉPARGNE sur le plan territorial. Il est important que les Comités et les clubs puissent s'associer à cette démarche surtout sur le plan des fournitures pour permettre d'obtenir des tarifs très intéressants concernant le matériel utilisé au quotidien par l'ensemble des clubs de notre Ligue PACA.

La commission s'est attelée à rendre le site web de la Ligue PACA plus ergonomique avec une lisibilité plus efficace et des informations mieux organisées. Ce dernier est opérationnel depuis les fêtes de fin d'année. Le site est à la disposition des comités si ces derniers le jugent opportun.

Une action est à mener concernant la refonte de la newsletter afin de la rendre plus attractive, plus communicative au niveau des comités, des clubs et de notre territoire.



## **D – C. Statuts et Règlements (Bruno PERODEAU)**

### D1 – Statuts et Règlements

RAS

### D2 – CMCD

Les clubs ont été informés de leur situation par courriers.

### D3 – Qualifications

- Sur les PV du BD 5 et 6, une erreur s'est glissée : **lire « surclassement » au lieu de « mutation »**.
- Au jour du CA, la Ligue PACA décomptait 22 000 licenciés
- Il est constaté un nombre très important de mutations 1241 par cette division
- Il est constaté une importante demande de surclassement 55 par cette division

### D4 – Equipements

Trois personnes sont en charge des dossiers avec des mises à jour à effectuer sur les salles de notre territoire.

## **E – C. Réclamations et Litiges (Michèle LEGARREC)**

RAS

## **F – C. Discipline Régionale (Annie DUBOS)**

La commission compte 38 membres en son sein et au niveau territorial avec 3 instructeurs et 3 mandataires.

**Nota :** Pour les joueurs(euses) mineurs(es) qui passeraient en discipline, il faut que l'envoi de la convocation soit effectué à l'adresse des parents ou du représentant légal.

## **G – HFM (Victor NATAF)**

RAS (il était excusé pour son absence).



#### **H – C. MEDICALE (Frédéric MOTTAIS)**

Il est évoqué une proposition de colloque une à deux fois par an au niveau des professionnels médicaux et des entraîneurs (en avril/mai – période plus propice).

#### **I – C. DEVELOPPEMENT & PROMOTION (Vanessa PATUCCA BOURGEOIS)**

La présidente vous invite à lire son compte rendu sur les actions menées au niveau du développement avec des propositions intéressantes concernant par exemple : les mini-grands stades, ...

La commission fait le tour des comités avec les salariés et l' élu référent afin d'écouter, d'entendre, de discuter et mettre en place des événements en liaison avec la politique territoriale.

#### **J – ETR (Claire BRUNET)**

L'ETR s'efforce de mettre en place une politique cohérente sur le plan technique et sur le territoire.

La gestion des salariés est effective avec l'établissement de reportings réguliers qui permettent de visualiser les missions réalisées et éventuellement de corriger d'éventuelles imperfections.

#### **3 – ADM Ligue PACA**

Les organigrammes des tâches des salariés et de la ligue ont été présentés au CA avec une diffusion restant à faire.

Pour améliorer notre fonctionnement :

- Il est demandé à la Ligue d'informer le Comité employeur si nous sollicitons la présence d'un de leur salarié afin qu'il soit au courant et qu'il avalise ce détachement.
- Il est demandé aux différents acteurs de fonctionner avec les adresses génériques mises à disposition afin d'avoir une communication plus efficace et plus optimale car ce n'est pas toujours le cas avec les adresses « personnelles ».
- Il est demandé d'impliquer d'avantage les instances de proximités dans les commissions territoriales car par moment, il y a un sentiment d'inutilité qui se fait ressentir.



- Il est demandé d'établir un mémento au niveau des Intercomités afin de savoir qui fait quoi et quelle instance gère cette compétition. Il est préconisé que le Comité qui reçoit soit maître d'œuvre de l'ensemble des problématiques et que la Ligue donne les délégations nécessaires au bon déroulement de la compétition (liaison Comité, CTA et CTOC).

#### 4 – Trésorerie

Le trésorier par courrier demande à l'ensemble des acteurs de la Ligue de fournir les frais de remboursement de décembre 2017 avant mi-janvier 2018.

La Ligue a souscrit une assurance « auto-mission » pour 30 personnes dont 21 sont permanentes. Pour les salariés, la Ligue a une obligation selon la réglementation de les assurer.

#### 5 – Informatique

- Acquisition de la fibre optique via Orange à priori installée avant le 31/01/18
- Acquisition d'un serveur qui sera configuré avec notre organisation territoriale
- Négociation de la flotte de mobile de la Ligue PACA (en cours)

#### 6 – Divers

Propositions arrêtées de Plaque FFB

- ⇒ Or – Jean Luc BAUDET
- ⇒ Argent – Pierre SOLERE
- ⇒ Bronze – Marie COMBE
- ⇒ Bronze – Michèle LE GARREC
- ⇒ Platine – Yves BREGATTA

Mise en place de Netbook avant Noël 2017

Sollicitation de la ligue PACA dans l'organisation et le déroulement de la coupe du monde militaire qui se déroulera sur le bassin istréen courant juin 2018 avec son épilogue (finale) le samedi le 23 juin 2018.



7 – Calendrier prévisionnel

- ⇒ CA samedi 12/05/18 et samedi 08/09/18
- ⇒ AG ligue PACA programmée le samedi 23/06/18 à Istres et conformément aux textes, il est rappelé que les AG des Comités doivent se tenir avant celle de la Ligue.

La séance est levée à 18h15

GRIFFON Armand  
Président LPACAHB

FIESCHI Xavier  
Secrétaire LPACAHB